



LISLE SPORT/CULTURE 2026/2027 :

La Municipalité de Lisle-sur-Tarn offre aux jeunes le **Pass « Lisle Sport/Culture »**, dès la rentrée scolaire 2026/2027.

Destiné à toutes les familles, ce Pass **vise à aider à financer l'inscription à des activités extra-scolaires sportives ou culturelles, effectuées à Lisle-sur-Tarn** (licences sportive, cours de danse, cours de musique...) ; son montant s'élève à :

*40€ pour les élèves de l'élémentaire (cumulable avec le Pass sport du gouvernement pour les personnes éligibles).

*30€ pour les collégiens dont les parents ne perçoivent pas l'allocation de rentrée scolaire (cumulable avec le chèque Activités Sportives offert à tous par le département et le Pass sport du gouvernement pour les personnes éligibles).

Critères d'attribution :

*Cette aide est réservée aux jeunes dont les parents résident à Lisle-sur-Tarn depuis au moins 6 mois.

*Scolarisés en élémentaire (du CP au CM2) et dans tous les collèges.

*Inscrits pour la saison 2026/2027 dans une activité sportive ou culturelle, effectuée sur le territoire communal et dispensée par une structure ayant conventionné au préalable avec la Mairie via son CCAS.

*Une seule demande par année scolaire et par enfant.

*Seules les dépenses liées à l'inscription (licences, adhésions, cotisations ...) seront prises en compte.

*Pas de financement d'activité dans le cadre de l'UNSS.

Pièces à fournir :

*Justificatif de domicile.

*Pour les collégiens uniquement, une attestation de non-droit à l'Allocation de Rentrée Scolaire, dispensée par la CAF ; à défaut, l'attestation sur l'honneur jointe.

Modalités d'utilisation :

- *Le Pass 2026-2027 est valable du 01/09/2026 au 30/06/2027.
- *Aucun rendu de monnaie, ni aucun avoir ne pourra être effectué.
- *Le Pass perdu ou volé ne sera pas remplacé.
- *Le Pass non utilisé ne sera pas remboursé.

Modalités d'obtention de l'aide :

- *Dossier à télécharger sur le site de la Mairie (onglets : Occi'Jeunes ou CCAS).
- *Retrait du Pass à Occi'Jeunes :

le lundi de 14h à 16h et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h, du 01/09/2026 au 18/12/2026, hors vacances scolaires, sur présentation du dossier dûment rempli, accompagné des justificatifs demandés (fournir les photocopies).



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SAISON 2026 / 2027 LISLE SPORT/CULTURE

Informations du bénéficiaire :

*Nom : Prénom : F ☐ M ☐ NG ☐
*Date de naissance : / /
*Adresse :
*Code postal : Ville :
*Téléphone :
*Courriel :

Scolarité :

*Ecole : Classe :
*Collège : Classe :

Responsable légal 1 :

*Nom : Prénom :
*Adresse :
*Code postal : Ville :
*Téléphone :
*Courriel :

Responsable légal 2 :

*Nom : Prénom :
*Adresse :
*Code postal : Ville :
*Téléphone :
*Courriel :

Activité choisie :

*Type d'activité : Sport ☐ Culture ☐
*Nom de l'association / club :
*Discipline / activité :

Engagement du Responsable demandeur :

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des informations fournies
et m'engage à respecter les conditions du dispositif.

Date : / / 2026

Signature :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR 2026 / 2027

Je soussigné(e) :

Responsable légal de l'enfant :

Demeurant :

Atteste sur l'honneur ne pas bénéficier de l'Allocation de Rentrée Scolaire allouée par la CAF pour l'année scolaire 2026/2027.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Lisle-sur-Tarn,

le

Prénom, Nom

Signature